

Fiche Technique : audit réglementaire environnemental

Gabon

Objectifs de la mission

Mission de conseil pour sécuriser la conformité réglementaire environnementale des sites au Gabon et transformer les obligations en actions mesurables.

- Identifier précisément les exigences applicables et leur exigibilité.
- Vérifier la mise en œuvre effective sur site (pratiques, équipements, traçabilité).
- Réduire les risques d'infraction, d'interruption d'activité et de sanction.
- Fournir un diagnostic opposable, factuel et opérationnel.
- Structurer un plan de mise en conformité priorisé, chiffré, cadencé et suivi.
- Ancrer l'amélioration continue et renforcer la confiance des parties prenantes.

Livrables clés : cartographie des exigences, grille d'écarts qualifiés, analyse des risques, plan d'actions hiérarchisé (responsables, délais, ressources, budget), annexes de preuves référencées.

Cible / Bénéficiaires

- Directions générales, responsables QHSE/HSE et équipes opérationnelles (maintenance, production, logistique, achats).
- Industriels, promoteurs et exploitants soumis à autorisation environnementale et sociale.
- Secteurs : pétrolier et parapétrolier, minier, bois et transformations, BTP, cimenteries, agroalimentaire, hôtellerie, bases et activités portuaires.
- Sites multiactivités et multi-sites (zones industrielles et d'export).
- Contextes territoriaux sensibles : Estuaire (Libreville/Owendo), Port-Gentil et littoral, Haut-Ogooué et Ogooué-Lolo.

Durée de la mission

- Site unique : mission complète déployée en quelques semaines (du cadrage à la restitution).
- Portefeuille multi-sites : planification par vagues pour préserver la profondeur du diagnostic et l'efficacité du pilotage.
- Facteurs influents : nombre de sites, complexité des installations, disponibilité documentaire, accès aux zones critiques.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Définir périmètre et objectifs	Une semaine
Veille ciblée	Identifier exigences applicables	Une à deux semaines

Terrain	Constats et mesures	Deux à trois jours par site
Analyse	Qualifier et prioriser les écarts	Une semaine
Restitution	Décider et planifier	Une semaine

Démarche / Méthodologie

Démarche rigoureuse, fondée sur des preuves et orientée vers un plan d'actions exécutable et suivi.

1) Cadrage du périmètre

- Inventorier activités, équipements, rejets et points sensibles (cuves, ateliers, stations, déchets).
- Fixer objectifs, parties prenantes et calendrier.

2) Veille réglementaire ciblée

- Identifier les obligations applicables (déchets, émissions, eaux, produits chimiques, sols, stockages).
- Cartographier responsabilités, fréquences de contrôle, indicateurs et seuils d'alerte.

3) Collecte documentaire

- Autorisations, prescriptions, plans, inventaires, registres, analyses, contrats, contrôles périodiques, procédures d'urgence.
- Vérifier cohérence doc/réalité et traçabilité des opérations sensibles.

4) Visite terrain et mesures

- Constats visuels, entretiens, mesures et preuves (photos, enregistrements, analyses).
- Croiser flux matières/déchets, points de rejet et interfaces sensibles.

5) Analyse des écarts et priorisation

- Qualifier chaque non-conformité avec référence au texte opposable.
- Classer selon gravité, exigibilité et effort requis.

6) Plan d'actions et restitution

- Construire un plan réaliste (responsables, ressources, budget estimatif, délais compatibles avec la production/arrêts).
- Synthèse décisionnelle centrée sur les sujets critiques et le séquençement des chantiers.

7) Suivi post-audit et amélioration continue

- Jalons, indicateurs, tableaux de bord et revues d'avancement intégrés au pilotage QHSE.
- Coaching opérationnel pour lever les verrous techniques et ajuster aux contraintes de production.